

## REGLEMENT – RANDONNEE VELO ROUTE

### Parcours :

- 118 km (dénivelé + 2.560 m) ce parcours est conseillé pour les concurrents nés en 1997 et avant.
- 93 km (dénivelé + 1.710 m) ce parcours est conseillé pour les concurrents nés en 1999 et avant.
- 67 km (dénivelé + 1.200 m) ce parcours est conseillé pour les concurrents nés en 1999 et avant, **il est ouvert aux V.A.E. (Vélo à Assistance Electrique).**
- 40 km (dénivelé + 670 m) ce parcours est conseillé aux concurrents nés en 2001 et avant, **il est ouvert aux V.A.E.**
- 28 km (dénivelé + 430 m) **ce parcours familial est également accessible aux cyclistes handisports et est ouvert aux V.A.E.**  
**Durant toute l'épreuve, les enfants mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents.**

### Inscription et Départ : Pôle Festif de la Talaudière (Accès fléché) :

- 118 km de 7h00 à 8h30 (4 ravitaillements sur le parcours)
- 93 km de 7h00 à 10h00 (3 ravitaillements sur le parcours)
- 67 km de 7h00 à 10h00 (2 ravitaillements sur le parcours)
- 28 & 40 km de 7h00 à 11h00 (1 ravitaillement sur le parcours)

### Engagements :

- Par courrier adressé avant le mardi 26 Mai 2015 à : Pierre GAYARD – 29 rue de la Giraudière – 42350 LA TALAUDIÈRE – accompagné d'un chèque du montant prévu (*Chèque libellé à : l'ordre de Cyclos Talaudière Sorbiers*)
- Sur place, le samedi 30 Mai 2015, Pôle Festif de la Talaudière.
- Le montant de l'inscription est minoré de 1€ pour les licenciés UFOLEP & F.S.G.T. sur présentation ou photocopie de la licence obligatoirement jointe à l'engagement.
- Inscription demi-tarif pour les moins de 18 ans.
- Les concurrents âgés de moins de 18 ans doivent obligatoirement présenter une autorisation parentale dûment signée.

Parcours ROUTE	28 Km	40 Km	67 Km	93 Km	118 Km
Inscription avant le <b>26 mai 2015</b>	5 €	5 €	7 €	9 €	9 €
Inscription au Départ	6 €	7 €	9 €	11 €	11 €

### Sécurité :

- **Le port du casque est obligatoire.**
- Les participants sont considérés en excursion personnelle et doivent respecter le code de la route.
- Les non licenciés doivent être couverts par leur assurance personnelle pour participer aux randonnées.
- Tout abandon doit être signalé aux organisateurs,
- L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours prévus initialement en fonction des différentes contraintes (*météo, autorisations...*).

### Prestations :

- Parkings, à la disposition des concurrents, fléchés dès l'entrée dans la ville,
- Ravitaillements copieux et variés sur tous les parcours,
- A l'arrivée, des douches seront à la disposition des concurrents
- A partir de 11h00, un plateau repas sera offert à tous les participants.

### Récompenses :

- **Remise des récompenses à partir de 14h30**, Pôle Festif de la Talaudière.
- Le **Challenge DOMINIQUE GARDE** sera attribué au club ayant parcouru le plus de kilomètres sur l'ensemble des épreuves ROUTES de la journée.  
Ce trophée est remis en jeu chaque année et acquis définitivement par le club ayant gagné 3 fois le challenge sur 5 années consécutives.
- **1 V.T.T. - 1 séjour d'une semaine en hôtel de Plein Air au cœur du Golfe de Saint-Tropez (83) et divers lots** sont à gagner par tirage au sort lors de la remise des prix sur l'ensemble des épreuves de la journée route et V.T.T. (Présence indispensable)

### Droit à l'image :

- L'acceptation du règlement implique que les participants autorisent les organisateurs de la **DOMINIQUE GARDE** à utiliser les images sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la **DOMINIQUE GARDE**, pour sa promotion et la diffusion de son image sous toutes ses formes (vidéo, photo papier, journaux, Internet, etc.)

**Renseignements : 04 77 53 37 57 – 04 77 53 08 58 – <http://clubcts.free.fr>**